© DR

AGIR ENSEMBLE CONTRE LES ABUS ET LES AGRESSIONS SEXUELLES DANS L'ÉGLISE CATHOLIQUE

SIGNALER : C'EST UN DEVOIR

Procureur de la République de Gap : 04 92 40 70 03 - accueil.tj-gap@justice.fr

PARLER : ÊTRE ÉCOUTÉ, CONSEILLÉ, ACCOMPAGNÉ

ENFANTS ET JEUNES

Contactez l'Association Enfant en danger à Gap au 04 92 51 55 00 - enfant.endanger@free.fr
Des écoutants professionnels vous apportent une aide de proximité dans les Hautes-Alpes.

ADULTES ET PERSONNES VULNÉRABLES

Contactez la ligne d'écoute nationale au 01 41 83 42 17 (indépendante de l'Église).
Des écoutants professionnels de France-Victimes vous accueillent, vous écoutent, vous orientent, 7j/7, de 9h à 21h.

Diocèse de Gap-Embrun

Vous pouvez également contacter :

- le diocèse de Gap-Embrun : protection.enfance@diocesedegap.com
- la conférence des évêques de France : paroledevictimes@cef.fr

CHARTE de BIENTRAITANCE pour la protection des mineurs

La bientraitance englobe tout ce qui favorise l'épanouissement de la personne, s'adapte à ses besoins divers (psychologiques, physiologiques, affectifs ...) et permet un développement harmonieux. La bientraitance est une culture inspirant les actions individuelles et les relations collectives au sein d'une structure (établissement ou service). Elle vise à promouvoir le bien-être des personnes en gardant présent à l'esprit le risque de maltraitance.

Bienveillance

- Accueillir et considérer chaque enfant et chaque jeune en tant que sujet unique et particulier.
- Adopter un langage et une attitude respectueux.
- Créer des liens de confiance et un climat relationnel avec une présence ajustée.
- Être attentif aux conditions d'hygiène et de respect des besoins primaires de l'enfant (sommeil, nourriture) pendant les sorties.
- Respecter et préserver son intimité.
- Éviter tout excès d'autorité ou attitude d'emprise.
- Proscrire toute violence physique ou psychologique.

Environnement

- Assurer aux enfants et aux jeunes une équité d'accueil et de traitement.
- Promouvoir le sens du collectif et un esprit de bien commun afin d'exercer une responsabilité partagée.
- Connaître, respecter et contribuer au projet éducatif de la structure.
- Créer des lieux d'écoute tenus par des professionnels formés.

Croissance de l'enfant

- Aider les jeunes à distinguer ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas, tant dans les relations avec les autres enfants et les adolescents que dans la fréquentation des adultes.
- Développer leur capacité à exercer leur jugement critique.
- Respecter leur liberté de choix et de décision.
- Valoriser les talents et le potentiel de chacun (enfants et adultes).
- Construire et développer l'estime de soi.

Attitude éducative juste et responsable

- Chercher à mettre en cohérence les paroles et les actes.
- Développer l'entraide.
- Échanger et partager les expériences ; relire et évaluer les actions.
- Chercher à se former.
- Adopter et développer des attitudes et comportements professionnels.

Protection

- Connaître la loi en matière de Protection des Mineurs.
- S'engager à la faire respecter.
- Informer les jeunes de leurs droits en référence . à la Convention Internationale des droits de l'Enfant et les aider à réfléchir sur ce qu'ils impliquent.
- Alerter sur les risques.

- Mettre à disposition les ressources existantes (numéros d'appel, charte...).
- Repérer et prendre en compte toute expression de mal-être ou de maltraitance.
- Connaître les protocoles de signalement.

En cas de recueil d'informations pouvant évoquer la maltraitance :

- Informer son responsable de toute situation délicate ou ambigüe constatée. Le responsable informera des suites données.
- Les relayer aux autorités compétentes selon les procédures en vigueur.
- Faire preuve de discrétion en respectant. la vie privée et la présomption d'innocence

Conférence des évêques de France

LE PROJET AGIR ENSEMBLE CONTRE LES ABUS SEXUELS

Intervenant

Emmanuel GOBILLIARD

Evêque auxiliaire du diocèse de Lyon,
responsable de la communication du diocèse

THÉMATIQUE

Donner la parole à ceux qui peuvent nous aider, nous Église et diocèse pour la lutte contre les abus, leur laisser la parole pour comprendre et agir concrètement.

PRÉSENTATION DE L'ENTRETIEN

Emmanuel Gobilliard nous invite à comprendre la genèse de ce projet, à s'approprier et personnaliser les outils du site preventionsabuseglise.fr de l'urgence de s'informer, de se former et d'être acteur de la lutte contre les abus sexuels.

REGARDER L'ENTRETIEN

Durée 6:13 min / Lien vimeo.com/362549647

QUESTIONS POSÉES ET EXTRAITS

Comment est né ce projet ?
« Ce projet est né d'un constat que tous nos acteurs pastoraux n'ont pas le même niveau de formation ou d'information sur ce sujet grave. Nous avons la mission de former tous ceux qui dépendent de nous à ces questions. Mieux on comprendra ce que vivent les victimes, mieux on pourra répondre, mieux on pourra prévenir. »

Comment avez-vous mené ce projet ?
« Il s'agit d'un travail d'équipe, de l'équipe communication du diocèse, majoritairement composée de laïcs. Le sens de notre démarche a été de donner la parole aux autres, à ceux qui connaissent le problème, en premier lieu aux victimes. »
« C'est un sujet éminemment douloureux mais il faut en parler. Il faut mettre des réalités derrière les mots, nous avons besoin que tous, nous soyons mobilisés pour que les conditions de possibilité de ces choses ne se reproduisent plus. »

Pourquoi engagez-vous tous les acteurs pastoraux et les catholiques du diocèse de Lyon à se mobiliser sur ce sujet ?
« Le pape a envoyé il y a quelques mois une lettre au peuple de Dieu. Dans tous les lieux d'Église, les gens doivent se sentir responsables. La transmission de la foi est une question de confiance, nous avons tous intérêt à ce que cette confiance entre nous soit retrouvée pour qu'elle rejaillisse sur l'ensemble de la société. »

Qu'attendez-vous de chacun et de chacune dans sa paroisse, dans son mouvement, dans son quotidien ?
« Les bonnes intentions, ça ne suffit pas, il y a des actes à poser, des réactions à avoir. Il y a une vigilance concrète à établir pour le bien de chacun et pour le bien des plus petits. »
« Ces vidéos vont choquer mais nous avons choisi de laisser la parole à ceux qui portent cette lutte contre les abus sexuels. »

LA BLESSURE

Intervenant

Olivier SAVIGNAC

Membre président de l'association Parler et Revivre, victime d'un prêtre, musicien et père de famille

THÉMATIQUE

Au coeur d'un témoignage de vie engagée, combative pour plus de prévention et de formation.

PRÉSENTATION DE L'ENTRETIEN

Olivier Savignac nous appelle à prendre conscience, comprendre et agir pour protéger nos enfants, combattre le fléau de la pédocriminalité et renouveler l'Église.

REGARDER L'ENTRETIEN

Durée 36:09 min / Lien vimeo.com/364717874

QUESTIONS POSÉES ET EXTRAITS

Est-ce que vous pouvez nous dire quels sont votre action et votre engagement associatif aujourd'hui ?
« La fonction à l'association c'est de les aider (les victimes) à cheminer d'une part et voir ce qui leur correspondrait le plus : est-ce que c'est signaler (…) est ce que c'est être reconnu comme victime (…) ou est-ce que c'est pouvoir prendre contact avec d'anciennes victimes ? »

Selon vous que se passe-t-il dans le corps, dans le cœur, dans la tête et dans l'âme d'un enfant abusé sexuellement par un prêtre ?
« Le traumatisme nous fait nous emmurer dans un silence parce qu'on a honte, on se sent coupable, coupable d'avoir été là au mauvais endroit, d'avoir été choisi par cette personne, de ce que nous sommes en fait. »

Qu'est-ce qui vous semble abîmé aujourd'hui dans votre vie d'adulte ? Qu'est-ce qui vous restaurerait le plus ? Comment expliquer que certaines victimes parlent et d'autres ne parlent pas ?
« On se sent amputé de notre enfance. (…) J'ai perdu mon enfance sur son lit. »

Aujourd'hui, qu'espérez-vous des citoyens/de la société ?
« Il y a une loi très claire sur la non-dénonciation : je sais quelque chose, je ne dénonce pas, je peux être poursuivi. (…) Ce fléau doit être combattu clairement et durablement et cela passe par une chose très simple la prévention et la formation. »

Qu'espérez-vous des responsables de l'Église et de l'institution Église ?
« Ce que j'attends de chaque évêque c'est que la question soit posée. Qu'il y ait un dispositif de prévention et de formation acté à l'intérieur de chaque diocèse, uniformisé à l'échelon national. »

Qu'aimeriez-vous dire aux familles, aux parents qui vous écoutent ?
« Dès la plus petite enfance il faut apprendre les bons gestes. Des simples gestes (…) au bain, à l'école par rapport à la notion de distance avec un adulte, ce sont des notions tellement importantes. »

Qu'aimeriez vous dire aux évêques, prêtres et séminaristes pour les aider dans leur mission, pour les aider à se renouveler ?
« Protégeons nos forces en présence, protégeons nos prêtres. C'est vraiment la chose la plus importante si on veut que l'Église aujourd'hui continue à rayonner, continue de vivre la mission qui est la sienne. »

LES INFRACTIONS PÉNALES

Intervenant

Thierry MOULIN

Major de police, chef d'un groupe d'enquête à la Brigade Départementale de la Protection de la Famille à Lyon

THÉMATIQUE

La présentation des différentes atteintes sexuelles sur mineurs permet de mettre des mots sur une réalité méconnue.

PRÉSENTATION DE L'ENTRETIEN

Thierry Moulin donne des clés simples pour lire ce qui se joue aujourd'hui dans les environnements et les vies des enfants : des mots, des chiffres, des dangers. Il explique comment faire en cas de soupçon ou de fait avéré.

REGARDER L'ENTRETIEN

Durée 14:46 min / Lien vimeo.com/362228365

QUESTIONS POSÉES ET EXTRAITS

Pouvez-vous nous donner un panorama des infractions concernant les atteintes sexuelles sur mineurs de moins de 18 ans ?
« De la plus grave à la moins grave nous avons le viol (…), l'agression sexuelle (…), la corruption de mineur (…), l'exhibition. »

Pouvez-vous nous donner quelques chiffres qui pourraient nous permettre de mieux comprendre ces infractions ?
« Nous travaillons sur l'ensemble de l'agglomération lyonnaise. (…) En 2018, 125 mineurs ont été victimes de viol, dont 105 filles, et nous avons eu 241 mineurs qui ont fait l'objet d'une enquête pour agression sexuelle, dont 190 filles. »

Y a t-il un lien, une gradation ou une continuité entre ces infractions ? Comment responsabiliser et éveiller au quotidien les encadrants, éducateurs, parents ?
« Sans tomber dans la paranoïa, il faut savoir que les infractions sexuelles, cela se passe dans tous les milieux, dans tous les lieux, là où il y a des enfants. »

« Il y a un endroit où ils sont beaucoup plus en danger que dans la rue, c'est dans leur chambre quand ils ont accès à internet sans la surveillance des parents. »

Prenons un cas concret : un enfant accompagné d'un adulte référent ou un adolescent seul se rend à votre brigade, comment est-il accueilli ?
« L'enfant sera toujours entendu seul pour que personne ne puisse parasiter son discours. On va l'inviter à raconter son histoire. Ca ne sera pas un interrogatoire, ce sera une écoute avec si nécessaire des relances. Il n'y aura pas d'aspect policier. »

« On le met en confiance, nous avons cette expérience, nous avons cette spécialité, donc ne faites pas l'enquête, venez chez nous dès que vous avez des soupçons. »

LA MÉCANIQUE DU SILENCE

Intervenante

Isabelle DE GAULMYN

Rédactrice en chef du journal La Croix

THÉMATIQUE

Certaines conditions favorisent les possibilités d'abus ou de déviances. Des règles simples de prévention peuvent être efficaces.

PRÉSENTATION DE L'ENTRETIEN

Isabelle de Gaulmyn raconte ce qui peut créer au fil du temps des mécaniques perverses de silence institutionnel, d'aveuglement social.

REGARDER L'ENTRETIEN

Durée 12:13 min / Lien vimeo.com/361116208

QUESTIONS POSÉES ET EXTRAITS

Comment expliquez-vous la mécanique du silence ?
« Le silence naît du silence des victimes, (...) des familles, des parents, le silence des prêtres et le silence de la hiérarchie. »

Quels éléments favorisent selon vous, au delà du cas Preynat, les conditions d'abus ?
« Les enfants ne comprennent pas la dureté de ce qu'ils viennent de vivre. Ils sont mis par l'abuseur dans cette mécanique infernale. L'abuseur leur dit : « c'est notre secret tu ne dis rien aux autres » donc chacun se pense seul à vivre ça ».

Quel type de prévention au sein des paroisses est à vos yeux aujourd'hui opérant et efficace ?
« La prévention concerne tous les citoyens. (...) Il faut en parler entre nous. »

« Il y a la formation : un prêtre doit être formé avec un diplôme d'état pour encadrer des enfants. »

« Les prêtres sont mis sur un piédestal par les fidèles souvent contre leur gré. Cela développe une surpuissance, un surpouvoir qui peut favoriser, pour des personnalités perverses, l'abus sexuel. »

Qu'aimeriez-vous dire aux parents, aux équipes paroissiales, aux prêtres, à chacun dans son quotidien ?
« Si on est catholique, la pédophilie nous concerne tous. Cela concerne la hiérarchie. On est tous responsables de la manière dont ça se passe dans l'Église. On est tous l'Église. On s'est trop habitué à vivre dans une institution où on se dit « c'est à eux de décider et nous, on suit, ou on ne suit pas d'ailleurs. »

Est-ce que vous croyez que pour réinventer l'Église, une des prochaines étapes nécessaires serait de mieux impliquer les femmes dans leur responsabilité ?
« Les femmes sont les premières à avoir pris la parole sur les affaires de pédophilie dans l'Église. »

« Il faut arrêter de décider entre hommes non mariés célibataires. Il faut favoriser une vraie mixité entre laïcs et prêtres… On a beaucoup à gagner d'une espèce de « biodiversité ». »

VICTIME / AGRESSEUR : LE RÔLE DE LA JUSTICE

Intervenant

Jean-Olivier VIOUT

Ancien procureur général près la cour d'appel de Lyon

THÉMATIQUE

Que fait la justice entre l'agresseur et la victime ? La loi et les solutions pour protéger les enfants ont-elles changé ?

PRÉSENTATION DE L'ENTRETIEN

Jean-Olivier Viout expose les règles de droit en matière d'abus sexuels sur mineurs. Il nous dit comment faire pour saisir la justice.

REGARDER L'ENTRETIEN

Durée 9:36 min / Lien vimeo.com/361027848

QUESTIONS POSÉES ET EXTRAITS

Quelle est l'évolution de la prise en compte par la justice des cas de pédophilie ?
« Il y a eu une évolution considérable […] notamment par l'allongement très conséquent de la prescription de l'action publique. Puisque maintenant le viol commis sur un mineur peut être poursuivi 30 années après la date à laquelle ce mineur atteint sa majorité. Ce qui fait qu'un mineur victime d'un viol durant sa jeunesse à jusqu'à l'âge de 48 ans pour déposer plainte. »

Quelles améliorations législatives permettent de mieux écouter les enfants aujourd'hui ?
« Le législateur mais aussi les pratiques judiciaires se sont attachés à améliorer les conditions du recueil de la parole de l'enfant. La parole de l'enfant est quelque chose de sacré. (…) La loi est venue ajouter une disposition très importante depuis 2007, on doit procéder à l'enregistrement audiovisuel de la parole de l'enfant. On va donc cristalliser cette parole de l'enfant qui pourra ensuite être analysée par des spécialistes. »

Quelles sont les solutions apportées par la justice pour lutter contre les cas de pédophilie au sein des familles, des clubs de sports, des classes et des paroisses ?
« Le travail de la justice n'est pas exclusif. Il doit s'accompagner de la prise de conscience de toutes les institutions qui ont un contact avec les mineurs. (…) La problématique, c'est celle de la révélation des faits. Il faut véritablement instiller une culture de révélation des faits. »

« Rappeler l'obligation de révélation aux adultes, inciter les mineurs à déposer plainte, en leur faisant bien comprendre qu'ils trouveront là le remède à leurs maux.»

Concrètement comment faire pour saisir la justice si besoin ? Est-ce compliqué ?
« Rien n'est plus simple que de saisir la justice lorsqu'on est victime d'une infraction ou que l'on souhaite la signaler. On se présente à n'importe quelle brigade de police ou de gendarmerie, de son domicile ou du lieu de son infraction et on va révéler les faits. »

« C'est totalement gratuit, l'intervention d'un avocat n'est absolument pas nécessaire et lorsque l'on est mineur on n'a pas besoin de l'autorisation d'un majeur pour déposer plainte. »

LA VICTIME

Intervenante

Liliane DALIGAND

Psychiatre, professeur émérite de médecine légale, expert de justice

THÉMATIQUE

Ouvrir les yeux et les oreilles sur les enfants victimes d'abus : comment les écouter et les aider.

PRÉSENTATION DE L'ENTRETIEN

Liliane Daligand nous permet de mieux comprendre le traumatisme et les conséquences d'un abus sur un mineur.
Les signes qui doivent nous alerter chez l'enfant. Elle donne à chacun de précieux conseils pour mieux accompagner et écouter les enfants.

REGARDER L'ENTRETIEN

Durée 32:32 min / Lien vimeo.com/361029439

QUESTIONS POSÉES ET EXTRAITS

Comment comprendre le traumatisme subi par l'enfant abusé ?
« Il y a une phase d'incitation, de jeu, ensuite il va y avoir une phase d'exploitation (…), la troisième phase ça va être la phase du secret. (…) Il y aura très rapidement la culpabilité et puis la honte. »

De quels types de souffrance parle t-on : physique, psychique, spirituelle ?
« Traiter un enfant uniquement par des gestes, sans parole (…), c'est faire perdre à l'enfant son humanité puisqu'on le réduit à l'animalité, qui ne parle pas. (…) ça limite son processus d'humanisation. »

Quelle mécanique neurologique (amnésie/silence/réminiscence) se construit pour l'enfant abusé ?
« La mémoire est toujours affectée (…) que ce soit du côté de l'amnésie ou de l'hypermnésie. L'amnésie, il y a un trou noir, on n'a pas de souvenir, ça peut durer d'ailleurs cette amnésie pendant des années ou c'est une hypermnésie c'est-à-dire que la mémoire est aiguë et l'enfant se souvient de tout, dans les moindres détails. »

Y a t-il des signes caractéristiques de l'enfant victime ? Manque de confiance en soi, errance, mutisme, violence, agressivité envers les autres ?
« Plus de 30% des enfants victimes n'ont aucun symptôme. (…) On peut retrouver des troubles intestinaux, (…) des troubles dermatologiques (…), de conduite alimentaire (…) du sommeil (…) du comportement (…) du caractère. »

Que faire pour aider les parents à mieux être à l'écoute de leurs enfants ?
« Être à l'écoute de la parole, (…) et aussi être à l'écoute des attitudes, de cette fameuse parole non verbale. »

Comment accompagner les enfants d'aujourd'hui à comprendre ce danger et les alerter sans les choquer ?
« Je crois qu'on devrait apprendre aux enfants depuis petits qu'on ne se confond pas avec le corps de l'autre, qu'on peut dire non, si on est approché, si quelque chose vous déplaît. Voilà vous n'avez pas à tout accepter d'un autre parce qu'il est plus grand, parce qu'il est dominant, parce qu'il est de la famille, parce que c'est un ami. »

L'INSTITUTION ECCLÉSIALE VS LA COMMUNAUTÉ DE FOI

Intervenante

Marie-Jo THIEL

Médecin, professeure d'éthique à la faculté de théologie de Strasbourg

THÉMATIQUE

Et si assainir l'institution permettait de mieux vivre en communauté de foi ? Échanges avec une théologienne de renom.

PRÉSENTATION DE L'ENTRETIEN

Marie-Jo Thiel, médecin, professeure d'éthique à la faculté de théologie de Strasbourg, membre de l'académie pontificale pour la vie, présidente de l'association européenne de théologie catholique, propose des pistes de réflexion et de travail pour renouveler l'Église et faire face aux défis de demain pour lutter contre toutes sortes de dérives et d'abus spirituels ou sexuels.

REGARDER L'ENTRETIEN

Durée 21:45 min / Lien vimeo.com/361030193

QUESTIONS POSÉES ET EXTRAITS

Expliquez-nous, s'il vous plaît, ce que vous définissez comme « esprit de corps », ses dérives, ses limites, ses secrets ?
« On occulte, ne parle pas : c'est très difficile pour un confrère qui voit son confrère auteur d'actes qui ne devraient pas être, de le signaler, voire de parler avec lui. Cette parole ne va pas de soi. »

Comment expliquez-vous la lenteur ou les résistances à une gestion plus saine des abus sexuels par des clercs ?
« Le secret est omniprésent. On a besoin du secret de la confession, du secret spirituel pour vivre dans la confiance. Avec le secret pontifical, on ne dit pas les raisons pour lesquelles une personne est condamnée. Dans l'Église, on n'aime pas mettre ces choses-là dans le public pour protéger l'Église. Mais l'Église, c'est nous, tous, baptisés, peuple de Dieu. Cela va jusqu'au *sensus fidei* : nous sommes le peuple de Dieu infaillible qui sommes dans le vrai avec le Christ : prêtres, évêques et laïcs ensemble. »

La réforme, dites-vous, passe par une « transparence responsable », impliquant les laïcs. Pouvez-vous développer s'il vous plaît ?
« La transparence responsable est la reddition de compte, l'accountability : je dois répondre de mes actes. Le prêtre, l'évêque, le membre de la curie n'a pas à rendre compte canoniquement. »

« Le pape est passé d'une perspective « tolérance zéro » à « plus jamais ça ». »

Comment selon-vous désacraliser et assainir le « pouvoir » de l'institution catholique et l'amener à être davantage une « communauté de foi » ?
« Une communauté de foi est une communauté aux ministères variés. Il faut revenir à la question des ministères. De quoi avons-nous besoin pour vivre une communauté de foi ? Ministère de la parole ? Ministère d'enseignement ? Ministère de formation ? Cela nous sort du seul ministère ordonné. »

« L'articulation entre sacerdoce ministériel et sacerdoce commun des fidèles doit être repensée. »

L'ACCOMPAGNEMENT DES PRÊTRES

Intervenant

Matthieu THOUVENOT

Recteur de la basilique de Fourvière, formateur au séminaire Saint-Irénée

THÉMATIQUE

La question essentielle de la formation continue des hommes d'Église.

PRÉSENTATION DE L'ENTRETIEN

Il s'agit ici de comprendre comment les prêtres sont aidés à chercher un équilibre de vie affective et sexuelle, de poser la question d'un renouveau d'accompagnement de qualité pour chacun avec ses besoins dans son choix de vie et de service au Christ.

Le père Matthieu est prêtre du diocèse de Lyon depuis 2003, accompagnateur spirituel au discernement des vocations.

REGARDER L'ENTRETIEN

Durée 18:56 min / Lien vimeo.com/361030424

QUESTIONS POSÉES ET EXTRAITS

Quelle formation en vie affective et sexuelle reçoivent les séminaristes aujourd'hui ?
« Au séminaire, ils reçoivent une formation théorique avec des modules de formation de vie affective et sexuelle et des modules de connaissance de soi pour comprendre comment on fonctionne. »
« 6 prêtres et 1 couple constituent le conseil du séminaire, vivent avec les séminaristes et se réunissent chaque semaine pour passer en revue les séminaristes. »

En terme de formation continue, de quoi auriez-vous besoin ? Qu'est-ce qui vous serait utile au long cours ?
« Ce dont on a besoin : d'avoir régulièrement un apport nouveau et des temps de relecture. »

Y a t-il un suivi psychologique régulier des prêtres au sein du diocèse ?
« Chaque prêtre fait un entretien annuel approfondi avec son supérieur : il passe en revue son année personnelle, pastorale, son équilibre de vie personnel, spirituel. »
« On pourrait ajouter un rendez-vous systématique tous les 2 ou 3 ans avec un psychologue.»

Comment faites-vous pour réinventer votre équilibre de vie au fil du temps ?
« Un prêtre est quelqu'un de normal qui a des besoins à honorer avant de pouvoir être utile aux autres. Il faut aller bien. Il faut mettre les choses dans l'ordre : se reposer suffisamment, se détendre : musique, sport. Dans un cadre pas ecclésial, les gens savent qu'on est prêtre mais ne nous attendent pas comme le prêtre. Il ne faut pas s'oublier complètement pour tout donner aux autres. »

Comment chacun en paroisse peut aider les prêtres au quotidien ?
« Les paroissiens doivent connaître les besoins de leur prêtre en lui demandant en toute simplicité et les respecter. »
« Il faut se connaître et faire connaître aux autres ses besoins. Le mot clé est la simplicité. »

L'ACTION EN ÉGLISE

Intervenant

Eric DE MOULINS-BEAUFORT

Président de la CEF, archevêque de Reims

THÉMATIQUE

L'information, la prévention et la formation sont l'affaire de tous et en premier lieu des autorités ecclésiales.

PRÉSENTATION DE L'ENTRETIEN

La Conférence des Evêques de France et les diocèses doivent rendre compte de ce qui est engagé pour la lutte contre les abus sexuels. Dans cette vidéo, les actions, les règles et les efforts qui sont faits sont expliqués par Mgr de Moulins-Beaufort.

REGARDER L'ENTRETIEN

Durée 24:40 min / Lien vimeo.com/362060520

QUESTIONS POSÉES ET EXTRAITS

Quel travail concret de prévention est engagé par l'Église pour lutter contre la pédophilie ? Vous parlez de « culture de la vigilance », c'est-à-dire ?
« Il faut une culture de la vigilance (…) et que nous soyons attentifs, et aux signaux que les enfants peuvent donner dès que quelque chose de trouble leur arrive, et aux signaux de dysfonctionnement ou d'attitude que telle ou telle personne responsable peut éventuellement donner. »

Il ne s'agit pas seulement de « prévention pour limiter et éviter les crimes », mais un « effort global d'ajustement de toutes les relations ecclésiales » dites-vous, pouvez-vous préciser ? Quel est le rôle des laïcs dans ce dispositif ?
« Toutes ces affaires nous révèlent qu'il y a globalement un travail à faire pour que les relations prêtres-laïcs, prêtres-enfants, prêtres entre eux soient plus justes. Que l'on ne soit pas dans une relation de fascination, de pouvoir un peu malsain, de captation et cela demande un effort d'ajustement. »

Au-delà du discernement au séminaire et de la formation continue à la vie affective, que proposez-vous quant à l'accompagnement des prêtres quant à leur sexualité et leur célibat ?
« Le vrai défi est d'accompagner la vie dans ses différentes phases. L'intégration de l'affectivité et la sexualité dans l'unité de la personne, c'est un travail de toute la vie. »

Comment garantir une exigence sans faille des responsables ecclésiaux sur le sujet pédophile ?
« Il faut travailler pour que tout prêtre soit entouré d'un réseau suffisant pour l'aider à assumer de la solitude inévitable intérieure de chaque homme qui est la solitude où Dieu veut nous rejoindre. »

« Comment garder la mémoire de ce qui s'est passé, comment faire pour ne pas oublier que l'on est capable de cela de manière à ce que cela ne se reproduise pas. Il faut trouver des moyens vivants. »

Ségolaine Moog, écouter, signaler, comment faire ?

Les questions posées et extraits

Est-ce que vous pouvez nous expliquer vos missions au sein de la Conférence des Evêques de France ?

“En septembre 2016 j’ai été appelée à aider à la mise en œuvre de l’ensemble des mesures qui avaient été décidées en avril 2016 et par la suite à accompagner le dispositif nouveau qui se faisait jour pour organiser dans les diocèses, localement, l’accueil des personnes victimes, l’accueil de leur témoignage, les mesures de prévention, les mesures d’accompagnement des décisions.”

“Je fais partie donc de cette cellule permanente de lutte contre la pédophilie (…) qui a comme mission principale d’organiser dans l’année des rencontres pour former et partager des pratiques sur les personnes qui sont au plus près du terrain dans l’accompagnement des personnes victimes qui se manifestent et des situations qui sont à accompagner.”

Quelles sont les ressources que vous apportez aux responsables locaux dans les diocèses qui accueillent les victimes, qui reçoivent des témoignages ou des confidences ?

“Ces cellules d’accueil et d’écoute sont des petits dispositifs locaux qui sont pertinents soit à l’échelle diocésaine soit à l’échelle d’une région (…) et qui sont constituées de professionnels du champ médical, du champ du soin (…), des professionnels du monde du droit ou de la justice (…), du monde de l’éducation et du monde de la protection de l’enfance plus largement (…), qui viennent accompagner l’évêque de manière professionnelle dans la manière dont il accueille une personne qui vient révéler des faits, quelle que soit la date des faits, quel que soit l’auteur qui est mis en cause, qu’il soit vivant ou mort.”

“Cette instance-là nous l’accompagnons dans des formations qui leur sont proposées, dans des lieux de partage de pratiques et d’expériences qui leur sont proposés, dans la mise à jour aussi des dispositifs légaux, mais pas exclusivement, éducatifs aussi, qui peuvent leur être données pour être au plus près du terrain, pertinents, et sur l’accueil des personnes, et aussi dans le domaine de la prévention ou du conseil.”

Quel soutien apportez-vous aux évêques ?

“On intervient aussi pour permettre aux évêques d’assurer leur responsabilité en terme de prévention. Cela suppose donc de les aider à garder ce sujet en haut de la pile, à un niveau de vigilance élevé, un niveau de formation des acteurs de terrain très à jour, régulier, de manière à ce que l’ensemble des propositions d’Église dont ils ont la responsabilité puisse assurer la sécurité des personnes qui sont accueillies, des enfants, des jeunes, des personnes vulnérables, et soit capable d’en rendre compte aux familles par exemple qui confient leur enfant à une institution d’Église.”

Quels sont pour vous les outils les plus performants que vous avez vus se déployer en région, en province, à Paris, pour aider à cette lutte ?

“Parmi les éléments moi qui me frappent sur ces dernières années, c’est le recours de plus en plus systématique, et je crois que c’est une bonne chose, à des ressources extérieures, et notamment le travail de collaboration avec les services de protection de l’enfance d’une part, locaux donc, et avec aussi les ressources de la psychologie pour accompagner l’éducation des acteurs et la vigilance des enfants.”

Quelles perspectives d’évolution observez-vous ?

“Ce qui me frappe aujourd’hui c’est d’abord le travail engagé sur les derniers mois, et qui s’affermit et qui va se déployer, le travail avec les personnes victimes pour réfléchir ensemble à la prévention, pour réfléchir ensemble au traitement qui doit être réservé aux révélations qui ont été reçues, pour réfléchir ensemble aux conséquences de ces délits qui ont été commis, ces crimes qui ont été commis contre ces enfants. Ça c’est sans doute la chose la plus nouvelle.

(…) il y a aussi le travail de collaboration avec la justice.”

“La vraie préoccupation c’est une préoccupation évangélique, et on ne sera plus sourd aux cris de souffrance des personnes qui se sont manifestées pendant longtemps sans être entendues.”

Véronique Garnier, la blessure de l'enfant victime

Les questions posées et extraits

Selon vous que se passe-t-il dans le corps, dans le cœur, dans la tête et dans l'âme d'un enfant abusé sexuellement par un prêtre ?

"En fait ce qui arrive a un enfant qui est abusé c'est comme s'il explose en mille morceaux.

[…]

C'est une bombe et le corps, la psychologie, la vie spirituelle, les émotions, tout explose. L'enfant ne sait plus où il en est. On perd tous ses repères et c'est une telle souffrance qu'on peut se dissocier – c'est-à-dire, c'est ce que je faisais aussi- ça fait tellement souffrir que c'est comme si on s'en va de son corps et on attend que ça passe."

Qu'est-ce qui vous semble abîmé aujourd'hui dans votre vie d'adulte ?

"Abîmer, c'est le mot. Aux deux sens du mot : abimer, esquinter, bousiller et aussi abîmer : l'adulte que je suis devenue est comme tombée dans un abîme. Donc en effet beaucoup de choses sont abimées parce que c'est la personne toute entière qui est abusée. Ce n'est pas seulement le corps, mais c'est aussi le cœur, l'âme, l'esprit."

Qu'est-ce qui vous restaurerait le plus ? Comment expliquer que certaines victimes parlent et d'autres ne parlent pas ?

"Je vais répondre au présent : qu'est-ce qui me restaure le plus aujourd'hui ? je crois pouvoir dire c'est Jésus qui me restaure. Mais Jésus a besoin d'une sorte d'espace où ça va être possible. Et d'après-moi, cet espace, c'est le dialogue."

"(…) c'est ce qui a permis pour moi un chemin, un chemin de vérité, c'est-à-dire où j'ai pu dire la vérité de ce qui m'est arrivé, même si, où je peux être vraie vraiment comme je suis avec quelqu'un de l'Église et ça ce chemin qui s'est ouvert pour moi est le lieu de la restauration, le lieu de la reconstruction, le lieu du relèvement, je peux dire, le lieu de la résurrection."

Qu’espérez-vous des citoyens et de la société aujourd’hui, qu’espérez-vous des membres de l’Église, de l’institution ?

“Parce que le silence enferme alors que la parole peut libérer et je veux souligner que c’est grâce aux victimes que le silence petit à petit est brisé aussi dans la société.”

“On doit apprendre à repérer des signes inquiétants chez des enfants ou chez des adultes à savoir qu’est-ce que je fais ou comment je fais ? parce que le pire c’est si je ne fais rien.”

J’attends que les chrétiens ouvrent leurs yeux, ouvrent leurs oreilles, ouvrent leurs cœurs à la souffrance des enfants qui ont été abusés au sein de l’Église et des personnes adultes même âgées qu’elles sont devenues.”

“J’attends aussi que l’Église, après avoir compris la gravité, avoir pesé, peut-être avoir pleuré, répare ce qui est encore possible à réparer et surtout s’engage à tout faire pour ce ça ne recommence pas.”

Qu’aimeriez-vous dire aux familles, aux parents qui vous écoutent ?

“S’il vous plait écoutez vos enfants ! Écoutez ce qu’ils essaient de dire par tous les moyens et faites quelque chose pour eux. Je veux dire faire un signalement, aller à la police, écrire au procureur s’il y a vraiment quelques chose de gravissime qui se passe.

“Si vous vous apercevez, si vous vous rendez compte de comportements inadaptés ou inappropriés, surtout ne laissez pas faire surtout osez intervenir.”

“Ne sacrifiez pas vos enfants pour la réputation de votre famille. De la même façon, on ne peut pas sacrifier les enfants pour sauver l’image de l’Église.”

Qu’aimeriez-vous dire aux évêques, prêtres et séminaristes pour les aider dans leur mission, les encourager à changer et se renouveler ?

“N’ayez pas peur de nous les victimes. Nous ne sommes pas vos ennemis, nous ne sommes pas les ennemis de l’Église et ce n’est pas nous, ce n’est pas par nous que le scandale arrive.”

“Je voudrais vous demander de vous engager de plus en plus nombreux à tout faire pour ce qui nous est arrivé n’arrive plus à des enfants.”

“Ni vous ni moi n’avons choisi le passé, mais ensemble, nous pouvons choisir le présent, pour un avenir meilleur.”

“Cette conversion qu’il appelle, c’est de mettre les victimes au centre, de remettre en quelque sorte en même temps le Christ crucifié au cœur de l’Église, qui a été en quelque sorte écarté, rejeté du cœur de l’Église en même temps que les victimes.”

Isabelle Siben, emprise spirituelle, abus de conscience

Les questions posées et extraits

Comment définir l'abus spirituel ?

"L'abus spirituel peut être très grave et peut aller jusqu'à la destruction physique et psychique d'une personne et conduire jusqu'à une rupture avec Dieu. L'abus spirituel peut ouvrir à l'abus sexuel."

"Lorsqu'il y a abus spirituel il y a à la fois une intrusion, une effraction dans l'intimité de la personne. Il va y avoir également un rapt de ses aspirations vers le beau, le bon et le bien. Certains parlent de « viol de l'âme »."

Y a-t-il des contextes particuliers propices aux abus spirituels ?

"Oui et non. Quelqu'un qui évolue dans le milieu chrétien sait qu'il va être respecté, donc il fait confiance, il laisse tomber ses défenses et il pense pouvoir jouir de la liberté des enfants de Dieu. Les abuseurs vont pouvoir entrer comme dans du beurre dans ce contexte."

"Autant il n'y a pas de personnalité propre à se faire abuser, autant le type d'abus est fonction du type d'abuseur : un pervers, un immature, un opportuniste, un imposteur ou un impulsif."

Qu'est-ce qui va favoriser plus spécifiquement les abus sexuels ?

"Ce que j'ai pu observer c'est tout d'abord une ignorance, peut-être un manque de bon sens, un manque de formation, parfois, chez les personnes qui ont une responsabilité d'ordre spirituel et en particulier lors de l'accompagnement spirituel."

"Il y a également les statuts de certaines communautés ou bien les règles de certains groupes qui ne sont pas suffisamment protecteurs".

"Il y a également les notions de miséricorde et de compassion. (…) Pour un abuseur, pendant longtemps, il s'est dit qu'au prétexte de la miséricorde il serait pardonné et protégé."

Quelle différence entre emprise et harcèlement ?

“Ce sont deux moyens pour arriver à ses fins. La fin du harcèlement c’est l’atteinte à la dignité de la personne, c’est sa déstabilisation et voire son consentement. La fin de l’emprise c’est l’appropriation de l’autre, et sa soumission. Transformer l’autre en marionnette ou en pion, voire le détruire”.

“L’emprise est une aliénation mentale, psychologique et spirituelle qui va endormir la conscience et qui va obscurcir le discernement.”

Comment la victime sous emprise peut-elle trouver une issue ?

“La seule issue acceptable pour une victime c’est la liberté et la vie.”

“La première étape va être la prise de conscience alors que sa conscience est obscurcie”.

“La deuxième étape ça va être de parler, de trouver quelqu’un à l’extérieur pour dire, pour se faire aider. (…) Il faut parler et soigner.”

“La troisième étape ça va être de se réouvrir à la vie.”

Gérard Ribes, le pédophile, la pédophilie

Les questions posées et extraits

Que peut-on dire de l'histoire des pédophiles ?

"Dans 70% des cas en gros on va retrouver quand même un certain nombre soit de carence soit d'agression quand ils étaient enfants. (…)"

"Soit ils ont été victimes de violences eux-mêmes, mais de violence pas forcément sexuelle, mais de violence où ils n'ont pas été reconnus en tant que personne (…) et où ils vont avoir une difficulté à penser les autres comme étant des individus parce que eux-mêmes ont du mal à se penser comme des individus. (…) A ce moment-là on va beaucoup trouver de ces personnalités qu'on va qualifier de perverses."

"Deuxième élément c'est toute la question des carences affectives. Ce sont des enfants qui ont été dans un milieu qui paraissait tout à fait sain (…) mais par contre ils ont manqué cette dynamique affective dont a besoin un enfant (…) et qui vont rester dans ce manque affectif. C'est à partir de ce manque affectif qu'ils vont être dans une recherche affective vis-à-vis des enfants."

"Donc on va retrouver ces éléments, soit de grandes carences en terme de construction identitaire, quasiment, et là on va aller plutôt dans le registre des pervers. Soit on va avoir ces carences affectives qui vont faire qu'il va y avoir cette grande immaturité affective qui va faire, entre guillemets, le lit de la personnalité des futurs pédophiles."

Certains comportements doivent-ils nous alerter ?

"Quand on a ces personnalités perverses, ce sont des gens qui vont construire un univers dans lequel ils vont pouvoir passer à l'acte, (…) ils mettent en place les éléments pour leur prédation. Pour ceux qui sont dans cette immaturité affective, ce sont toutes ces personnes qui vont être (…) dans un monde d'enfant à enfant où tout va se mélanger."

"La plus grosse des vigilances pour moi ce sont ces gens qui se mettent dans une position où ils sont tellement adulés que plus personne ne voit rien."

Existe-t-il des environnements qui favorisent la pédocriminalité ?

“Une grande majorité des pédophiles (…) ne vont pas passer à l’acte. Parce qu’il va y avoir justement un environnement (…) qui va mettre des cadres suffisants pour que ça tienne.
Un prédateur va aller dans un endroit où il y a des proies potentielles.”
“On va les retrouver vraiment dans tout ce qui peut être zones où il y a des enfants qui peuvent être présents. Ils vont se mettre en position d’autorité, (…) une autorité telle qu’ils vont pouvoir quasiment mettre leurs règles en place.”

Avoir des pensées pédophiles est-ce être un pédocriminel ?

“Avoir des pensées pédophiles ce n’est pas forcément d’abord passer à l’acte en tant que pédocriminel.”

“Par contre si ces pensées sont récurrentes, (…) à ce moment-là il faut que la personne s’interroge sur son risque de passage à l’acte, surtout s’il est dans une période fragile.”

“La pédophilie ce n’est pas une histoire de sexualité, c’est une histoire de rapport à l’autre, c’est une histoire soit de rapport de domination soit un rapport affectif à l’autre qui n’est pas ajusté.”

Comment réagir face à une personne qui n’a pas un comportement ajusté face aux enfants ?

“Du moment où on a une interrogation il faut qu’on puisse se poser des questions.
Dès qu’il y a une interrogation, par rapport à la personne qui a ce comportement que nous on va qualifier de pas ajusté, il va falloir pouvoir l’interroger, en lui disant « je ne comprends pas la manière dont tu te positionnes ». A ce moment-là je suis en vigilance.”

“Pouvoir interroger l’autre, mais en interrogeant l’autre par rapport à soi.
Se mettre en position, non pas que d’interrogateur, mais de remettre les cadres dans lesquels on est.”

Comment empêcher un abuseur de passer à l’acte ?

“Là c’est la référence à la loi. Et tout le monde est responsable. Du moment où on se dit qu’il y a un danger il faut aller vers une plainte. Ne différons pas les choses.”

Imbroglio : dans les yeux de l'enfant, se mêlent la souffrance de la violence subie, le déni de sa parole et une grande solitude. Plus tard devenu adulte, à l'imbroglio de son enfance se rajoutera une colère d'avoir été mis en danger et ne pas avoir été secouru. Il comprendra que c'est toute la culture d'un système qui a voulu se protéger au lieu de le protéger. Et son imbroglio ne cesse de se creuser autour de cette interrogation : « Pourquoi ne peut-on pas lui rendre justice ? » C'est tellement vital pour lui pour qu'enfin il puisse avoir la paix et que cesse de couler sa larme d'enfance.

Une personne victime

Photo et texte dévoilés le 6/11/2021 à Lourdes,
Assemblée plénière des évêques de France.